

CONVENTION 2022 - 2024
CONCLUE DANS LE CADRE DU LABEL POINT CONSEIL BUDGET
Annexe 2 : Perspectives 2022-2024

Nom de l'organisme : Conseil Départemental de Tarn-et-Garonne

Adresse de l'organisme labellisé : 100 boulevard Hubert Gouze B.P.783 82013 Montauban Cedex

Numéro de téléphone : 05 63 21 42 04

Territoire d'intervention du PCB : département

Adresse email du service ou du responsable de l'activité PCB : celine.cavalier@ledepartement82.fr

Axe 1 – Typologie du public et évolutions des situations

Nombre de personnes reçues dans le cadre d'un premier contact/d'une première information au cours de l'année, sans autre suivi : 40 / 60

Une personne est dite reçue lorsque le contact avec le PCB donne lieu à une information et à un seul rendez-vous (présentiel ou téléphonique), sans autre suivi au cours de l'année.

Nécessité d'identification du nombre de femmes et d'hommes

Nombre d'entretiens réalisés dans l'année (estimation basse / estimation haute) :

- En 2022 : 40 / 60
- En 2023 : 45 / 65
- En 2024 : 50 / 70

Axe 1 – Service(s)/Orientation(s) proposé(s) par le PCB :

• **Accueil physique du public (en plus du traitement des messages électroniques et de l'accueil téléphonique).**

Responsabilisation des personnes : rendez-vous planifiés lors des contacts téléphoniques pour les permanences programmées avec confirmation de la personne 2 jours avant la permanence

• **Accompagnement budgétaire**

- Rachat de crédit
- Conseil – gestion budgétaire
- Utilisation moyen de paiement
- Vente bien immobilier
- Besoin de financement

• **Accompagnement vers l'ouverture des droits**

• **Accompagnement dans le cadre d'une procédure de surendettement**

- Orientation vers Banque de France pour retrait du dossier
- Aide à la constitution
- Explication – Mise en place du plan
- Difficulté en cours de plan
- Vente bien immobilier
- Suivi du plan

• **Intervention auprès de créanciers locaux (facultative)**

- Réduction frais bancaires
- Gestion du découvert
- Prévention surendettement
- Litiges
- Négociations

Axe 2 – L'activité du PCB

- Sessions collectives d'information à organiser
- Consortium des 3 PCB intervenant en Tarn et Garonne (Conseil départemental/UDAF 82/ Crédit Municipal de Toulouse) : réunion du comité de pilotage - utilisation d'une plateforme collaborative afin de proposer des amplitudes horaires plus large aux personnes et sur des lieux au plus proche de leur domicile.
- Renforcement du partenariat entre le PCB et la commission de surendettement de la Banque de France pour proposer systématiquement un accompagnement, soit dans le cadre du suivi du plan, ou de toute autre décision.
- Participation au Conseil départemental de l'inclusion financière (CDIF)
- Moyens humains dédiés à l'activité PCB : 9 ETP
rappel du nombre de bénévoles : 3 ETP - recherche de nouveaux bénévoles pour augmenter les capacités d'accueil du public

Axe 3 - Synthèse qualitative sur le type d'accompagnement mis en œuvre :

- préciser les constats et difficultés rencontrées

Axe 4 – Partenariats

- Les succursales de la Banque de France, la Caisse des dépôts et consignations, les crédits municipaux, les organismes bancaires ;
- Les créanciers et employeurs, partenaires économiques (préciser) : R.A.S.
- Les services publics et acteurs privés investis d'une mission de service public : services déconcentrés de l'Etat, Banque de France, services départementaux, structures France Services, Centres Communaux ou Intercommunaux d'Action Sociale (CCAS/CIAS), Maisons de Service au Public (MSAP), Point Information Médiation Multiservices (PIMMS), Conseils Départementaux de l'Accès au Droit (CDAD), Pôle emploi, Maisons Départementales des Personnes Handicapées (MDPH), Centres Locaux d'Information et de Coordination (CLIC), Agences Départementales pour l'Information sur le Logement (ADIL), Fonds Solidarité Logement (FSL), les organismes de protection sociale (Caisse d'Allocations Familiales (CAF), Mutuelle Sociale Agricole (MSA) par exemple) etc. ;
- Les acteurs associatifs implantés localement : Secours Catholique, Secours Populaire, Emmaüs, Union nationale des Point Information Médiation Multi Services (PIMMS), Fondation Agir Contre l'Exclusion (FACE), Crésus, Union Nationale des Associations Familiales - UNAF...);
- Des instances telles que les commissions de surendettement, les Commissions de Coordination des Actions de Prévention des Expulsions locatives (CCAPEX), les commissions de médiation Droit Au Logement (DALO)
- Autres : UFC que choisir ; ADIE ; CPAM ; CIDF